

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société Jems Datafactory société par actions simplifiée au capital de 389 400 euros, dont le siège social est 8 rue de l'hôtel de ville 92200 – Neuilly Sur Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 358 682 RCS Nanterre, représentée par son Président, la société **Financière Java**, elle-même représentée par son Président, Jacques Benhamou, spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Comité de Surveillance en date du 27/10/2022.

Ci-après désignée "**Datafactory**" ou "**Société Absorbante**"

D'UNE PART

ET

La société Jems Sud Est, société par actions simplifiée, au capital social de 60 000 euros, dont le siège social est situé est 10-12 World Trade Center Tour Oxygène – 10 boulevard Marius Viver Merle Cedex 03 – 69393 Lyon Cedex 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro d'identifiant unique 897 541 579, représentée par son Président, , la société **Financière Java**, elle-même représentée par son Président, Jacques Benhamou, spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Comité de Surveillance en date du 27/10/2022.

Ci-après désignée la "**Société Absorbée**"

D'AUTRE PART

La Société Absorbante et la Société Absorbée étant également dénommées ensemble les "**Sociétés**" ou les "**Parties**".

En présence de :

La société Jems, société par actions simplifiée au capital 47 040 euros, dont le siège social est 8 rue de l'Hôtel de ville 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 389 309 360, représentée par son Président, la société **Financière Java**, elle-même représentée par son Président, Jacques Benhamou.

Ci-après désignée "**Jems**" ou "**Société Mère**"

Il a été arrêté en vue de la fusion, sous le régime de l'article L 236-11 du Code de commerce, des sociétés Jems Datafactory et Jems Sud Est par voie d'absorption de la seconde par la première, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion.

PREALABLEMENT AU PROJET DE FUSION, OBJET DES PRESENTES, LES SOUSSIGNES ONT EXPOSE CE QUI SUIT :

I. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE

La société Jems Datafactory a été constituée sous la forme de société par actions simplifiée le 24 août 2004.

Son capital social s'élève actuellement à 389 400 (trois cent quatre-vingt-neuf mille quatre cents) euros. Il est divisé en vingt-neuf mille cent trois (29 103) actions de treize euros et trente-huit centimes (13,38) chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Datafactory a notamment pour objet social :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités de services informatiques ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement, l'exercice des activités de fabricant, marchand, commerçant, concepteur, distributeur, importateur, exportateur, grossiste détaillant, courtier, agent, entrepreneur, commissionnaire, consultant, entrepreneur en entreposage et transport, agent maritime et transitaire, constructeur et entrepreneur en construction, entrepreneur en génie civil, courtier en assurances et hypothèques, promoteur et agent immobilier et toute activité de services, entreprises, projet de toutes sortes, de nature publique ou privée, et tous métiers, procédés et activités connexes ou complémentaires...

Son siège social et son numéro d'identification au registre du commerce et des sociétés sont indiqués en en-tête des présentes.

Elle ne fait pas publiquement appel à l'épargne.

Chaque exercice social de Datafactory coïncide avec l'année civile. Elle est membre depuis le 1^{er} janvier 2020 du groupe de sociétés fiscalement intégrées conformément à l'article 223 A du Code général des Impôts, constitué par la société Financière Java.

Datafactory est dirigée par la société Financière Java, société par actions simplifiée, dont le siège social est 4 rue de Marivaux – 75002 Paris, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 878 517 119, représentée par son Président, Jacques Benhamou.

Le commissariat aux comptes est assuré par la société In Extenso - MGF Audit, en qualité de Commissaire aux comptes.

II. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société Jems Sud Est a été immatriculée le 24 mars 2021, pour une durée de 99 ans, sous la forme d'une société par actions simplifiée.

Son capital s'élève actuellement à 60 000 (soixante mille) euros, divisé en 60 000 actions d'une valeur nominale de un (1) euro chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

Le siège social de Jems Sud Est et son numéro d'identification au registre du commerce et des sociétés sont indiqués en en-tête des présentes.

Elle ne fait pas publiquement appel à l'épargne.

Jems Sud Est a pour objet social directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- Ingénierie et études techniques,
- Conseil en architecture de systèmes d'informations,
- Conseil en transformation digitale
- Conseil basé sur l'exploitation de données client
- Développement d'applications informatiques,
- Bureau d'études en informatique et électronique,
- Revente de logiciel
- Formation
- Concevoir, vendre, diffuser, en Marketing, en ingénierie et en informatique, des prestations de conseil et d'assistance, des progiciels, des logiciels applicatifs, des matériels
- Procéder à la sélection et au recrutement de personnes dans tous ses domaines d'intervention,
- Faire de l'import et export de tout bien ou de marchandises,
- Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes, et réaliser directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet.
- Elle pourra prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères ayant un objet similaire de nature à développer ses propres affaires.
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement tant en France qu'à l'étranger.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

Jems Sud Est est dirigée par la société Financière Java, société par actions simplifiée, dont le siège social est 4 rue de Marivaux – 75002 Paris, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 878 517 119, représentée par son Président, Jacques Benhamou.

Ni la Société Absorbante ni la Société Absorbée n'ont émis de parts bénéficiaires ou d'obligations.

III. LIENS ENTRE LES SOCIETES ABSORBEE ET ABSORBANTE

(i) Lien en capital

La Société Jems, Société Mère, détient à la date des présentes la totalité des actions représentant la totalité du capital social de la Société Absorbée et de la Société Absorbante.

(ii) Dirigeants communs

Le Président des deux sociétés, Absorbante et Absorbée, est la société **Financière Java**, société par actions simplifiée, dont le siège social est 4 rue de Marivaux – 75002 Paris, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 878 517 119, représentée par son Président, Jacques Benhamou.

IV. LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La fusion s'inscrit dans le cadre d'un projet de simplification de l'organisation du groupe Jems (ci-après le « Groupe ») et de rationalisation de ces structures, notamment destiné à réaliser des économies d'échelle et mutualiser des coûts et ressources.

Elle permettra par la complémentarité des activités des deux sociétés participantes et les synergies résultant de leur regroupement, d'optimiser leur exploitation et leur développement.

Elle constitue donc une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles en regroupant les actifs de la Société Absorbée dans la Société Absorbante. Elle se traduira également par un allègement significatif des coûts de gestion administrative du Groupe et assurera la cohérence de l'organisation opérationnelle avec l'organisation juridique du Groupe

V. ARRETES DES COMPTES

Les comptes des Sociétés Absorbée et Absorbante utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31 décembre 2021 (Annexe 1), date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, certifiés par le commissaire aux comptes de la Société Absorbante, arrêtés par le Président de la Société Absorbée, et approuvés par décisions de l'assemblée générale des associés de la Société Absorbante (8 avril 2022) et de la Société Absorbée (8 avril 2022).

Les derniers comptes sociaux annuels des sociétés absorbante et absorbée étant clos depuis plus de six mois, elles ont chacune, conformément aux dispositions de l'article R.236-3 du Code de commerce, établi une situation comptable intermédiaire au 30 septembre 2022 soit à une date antérieure de moins de 3 mois à celle du présent projet de traité de fusion, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels (Annexe 2).

La Société Absorbante et la Société Absorbée déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206-5 du Code général des impôts.

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation (PCG art. 710-1 et 720-1), pour leur valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2022.

Il est précisé qu'il ne sera pas procédé à la détermination d'une parité d'échange, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbante et de la société absorbée étant détenue à 100 % par la même Société Mère, la société Jems, cette situation capitalistique ne devant pas être modifiée jusqu'à la date de réalisation de la fusion. En application de l'article L 236-3 II du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société bénéficiaire contre des actions de la société qui disparaît.

VI. DATE D'EFFET DE LA FUSION

Conformément aux dispositions de l'article L 236-4 du Code de commerce, la fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 (la "**Date d'Effet**").

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la Société Absorbée à compter de la Date d'Effet et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion (la "**Date de Réalisation**"), seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la Société Absorbante qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbée transmettra à la Société Absorbante tous les éléments composant son patrimoine, dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la Date de Réalisation de la fusion.

I. REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION

La fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante sera réalisée dans les conditions prévues aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce, et en particulier l'article L.236-11 du Code de commerce.

En conséquence, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives ci-après :

- le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion ; il comprendra tous les éléments d'actifs, biens, droits et valeurs de la Société Absorbée à cette date, sans exception ni réserve ainsi que tous les éléments de passif et les obligations de cette société à cette date ;
- à compter de cette date, la Société Absorbante sera subrogée de plein droit dans tous les droits, actions, obligations et engagements de la Société Absorbée ; elle deviendra débitrice des créanciers de la Société Absorbée en lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers.

II. COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le CSE de l'Unité Economique et Sociale comprenant la Société Absorbante et la Société Absorbée a été consulté le 15 novembre 2022 sur la présente opération de fusion et a donné un avis favorable.

Et, cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par Jems Sud Est à Jems Datafactory.

PREMIERE PARTIE

1. APPORT-FUSION PAR JEMS SUD EST A JEMS DATAFACTORY

Jacques Benhamou, Président de Financière Java, agissant elle-même au nom et pour le compte de la Société Absorbée, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et la Société Absorbante, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès-qualité, sous les garanties ordinaires et de droit de la toute propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la Société Absorbée, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1er janvier 2022 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion, à la Société Absorbante, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Financière Java, Président de Jems Datafactory, ès-qualité.

A) ACTIF SOCIAL

L'actif apporté comprenait, au **1^{er} janvier 2022**, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés évalués à leur valeur comptable conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

JEMS SUD EST		ACTIF (€)		
		Valeur brute,	Amortissements dépréciations	Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2022
Autres immobilisations corporelles		0	0	0
Participations		0	0	0
Créances	Clients	152 437		152 437
	Autres créances	25 446		25 446
Divers	Disponibilités	79 635		79 635
Total Actif		257 518		257 518

La valeur nette comptable d'apport totale des éléments d'actif composant le patrimoine de la Société Absorbée au **1^{er} janvier 2022** tel qu'il ressort des comptes d'apport transmis à la Société Absorbante s'élève donc à **257 518 euros**.

D'une manière générale, l'apport à titre de fusion par Jems Sud Est à Jems Datafactory comprend l'ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux qui en sont la représentation à ce jour, comme aussi au jour de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans aucune exception ni réserve.

Selon la situation intermédiaire au **30 septembre 2022**, les éléments d'actif sont les suivants :

JEMS SUD EST		ACTIF (€)	
		Valeur brute	Valeur nette comptable au 30 septembre 2022
Autres immobilisations financières		250	250
Créances	Clients	257 949	257 949
	Autres créances	49 419	49 419
Divers	Disponibilités	5 840	5 840
Total Actif		313 458	313 458

A titre indicatif, la valeur nette comptable d'apport totale des éléments d'actif composant le patrimoine de la Société Absorbée à la date du 30 septembre 2022 s'élève donc à **313 208 euros**.

B) PRISE EN CHARGE DU PASSIF

La Société absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la Société Absorbée la totalité du passif de cette dernière dont le montant à la date du 1er janvier 2022 est ci-après indiqué. Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la Société Absorbée, à la date du **1er janvier 2022** ressort à :

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	145 euros
- Emprunts et dettes financières divers :	350 000 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	39 634 euros
- Dettes fiscales et sociales :	179 161 euros
TOTAL DU PASSIF DE LA SOCIETE ABSORBEE :	568 940 euros

A titre indicatif, sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la Société Absorbée, à la date du **30 septembre 2022** ressort à :

- Emprunts et dettes financières divers :	295 euros
- Emprunts et dettes financières divers :	454 552 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	101 634 euros
- Dettes fiscales et sociales :	360 057 euros
- Autres dettes :	50 329 euros
TOTAL DU PASSIF DE LA SOCIETE ABSORBEE :	966 867 euros

Le représentant de la Société Absorbée certifie :

- que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la société à la date du 1^{er} janvier 2022 et le détail de ce passif, sont exacts et sincères,
- qu'il n'existait, dans la Société Absorbée, à la date susvisée aucun passif non comptabilisé ou engagement hors bilan, qui ne figure pas en annexe des comptes,
- plus spécialement que la Société Absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites,
- et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

C) ACTIF NET APORTE

- Les éléments d'actifs nets apportés sont évalués au 1er janvier 2022 à : **257 518 euros**
- Le passif net pris en charge à la même date s'élève à : **568 940 euros**

Le montant de l'actif net apporté s'élève à : - 371 422 euros

DEUXIEME PARTIE

Jems Datafactory sera propriétaire et prendra possession des biens et droits mobiliers et immobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'audit jour, la Société Absorbée continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} janvier 2022 par la Société Absorbée seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la Société Absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la Société Absorbante, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} janvier 2022.

A cet égard, le représentant de la Société Absorbée déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} janvier 2022 (et il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive de la fusion) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, le représentant de la Société Absorbée déclare qu'il n'a été pris, depuis la date du 1^{er} janvier 2022 (et qu'il ne sera pris jusqu'à la réalisation définitive de la fusion objet des présentes) aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis ladite date du 1^{er} janvier 2022 (et qu'il ne sera procédé jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion) à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

Les représentants des sociétés absorbée et absorbante déclarent que, conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à approbation de la fusion par les associés desdites sociétés. Toutefois, il est néanmoins prévu de soumettre la fusion à la condition suspensive de son approbation par l'associé unique de la société absorbée, et par le Directoire de la société Financière Java.

En conséquence, les Parties conviennent que la fusion, objet des présentes sera réalisée à la Date de Réalisation de la fusion, sous réserve que la publicité prescrite par l'article R 236-2 alinéa 2 ou R 236-2-1 du Code de commerce ait été réalisée un (1) mois au moins avant cette date, et que les conditions suspensives sont réalisées d'ici cette date.

La réalisation définitive de la fusion, objet des présentes, entraînera la transmission universelle du patrimoine de la Société Absorbée à la société Absorbante et la société absorbée se trouvera dissoute de plein droit, sans liquidation.

Ainsi qu'il a été exposé ci-dessus, la présente fusion aura un **effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2022.**

TROISIEME PARTIE

EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBANTE

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la Société Absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) La Société Absorbante prendra les biens et droits, et notamment le fonds de commerce à elle apporté, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, et ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés. Elle exécutera, notamment, comme la Société Absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la Société Absorbée.
- 3) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société Absorbée.
- 4) La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de l'apport-fusion.
- 5) La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens et droits apportés, et elle fera son

affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

- 6) La Société Absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.
- 7) La Société Absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la Société Absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.
- 8) Au cas où il serait fait des oppositions par des créanciers, conformément aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de Commerce, la Société Absorbante devra faire son affaire d'obtenir la mainlevée de ces oppositions.
- 9) La fusion étant placée sous le régime spécial visé à l'article 210 A du Code général des impôts, la Société Absorbante s'engage à prendre à sa charge l'obligation d'investir qui incombe à la Société Absorbée à raison des salaires versés depuis le 1er janvier 2021, en application de l'engagement joint à la déclaration fiscale de cession. En contrepartie de cet engagement, la Société Absorbante bénéficie du report des éventuels excédents d'investissement de la Société Absorbée (BOI-TPS-PEEC-40 n°280).
- 10) La société absorbante poursuivra tous les contrats de travail conclus par la société absorbée et en assumera toutes les conséquences en application de l'article L.1224-1 du Code de travail.

EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBEE

- 1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.
- 2) Le représentant de la Société Absorbée s'oblige, ès-qualité, à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la Société Absorbante, tous actes complémentifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

- 3) Le représentant de la Société Absorbée, ès-qualité, oblige celle-ci à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.
- 4) Le représentant de la Société Absorbée oblige cette dernière à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la Société Absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la Société Absorbée.

QUATRIEME PARTIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce et dès lors que la société, Jems, Société Mère de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal de commerce du présent traité la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante.

Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange.

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2019-08 du 8 novembre 2019, la Société Absorbante inscrira la contrepartie des apports de la Société Absorbée en report à nouveau (PCG art. 746-1 nouveau).

La valeur brute et les éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbée seront ajoutées à la valeur brute et aux éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbante dans les comptes de la Société Mère, propriétaire de l'intégralité du capital de l'Absorbante et de l'Absorbée. La valeur comptable brute des titres de la Société Absorbée sera répartie uniformément sur la valeur unitaire des titres de la Société Absorbante (PCG art. 746-2 nouveau). Conformément aux dispositions de l'article 38.2 du CGI, les sommes incorporées aux capitaux propres de la Société Mère à l'occasion de cette opération de fusion viendront diminuer le bénéfice net de cette dernière.

CINQUIEME PARTIE

Le représentant de la Société Absorbée déclare :

SUR LA SOCIETE ABSORBEE ELLE-MEME

- 1) Qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de redressement ou de liquidation judiciaire, de liquidation de biens, qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- 2) Qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non-concurrence.
- 3) Qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.
- 4) que depuis le 1^{er} janvier 2022 il n'a été :
 - fait aucune opération autre que les opérations de gestion courante,
 - pris aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif,
 - procédé à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

SIXIEME PARTIE

CONDITIONS SUSPENSIVES

Les présents apports faits à titre de fusion, sont soumis aux conditions suspensives suivantes :

- 1) approbation de la fusion par le Directoire de la société Financière Java,
- 2) approbation de la fusion par décision de l'associé unique de la Société Absorbée.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la décision collective des associés de la Société Absorbée.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la fusion pourra avoir lieu par tous moyens appropriés.

SEPTIEME PARTIE

Les représentants de la Société Absorbante et de la Société Absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion.

I. IMPOT SUR LES SOCIETES

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion **prend effet le 1^{er} janvier 2022**. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la Société Absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Les représentants de la Société Absorbée, et de la Société Absorbante, déclarent placer la présente fusion sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts.

La Société Absorbante, prend les engagements suivants :

- a) La présente fusion retenant les valeurs comptables au 1^{er} janvier 2022 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée, la Société Absorbante, conformément aux dispositions publiées dans la documentation administrative BOI-IS-FUS-30-20 n°10, reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Absorbée ;
- b) la Société Absorbante se substituera à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;

- c) la Société Absorbante calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées d'après la valeur qu'elles avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ;
- d) La Société Absorbante reprendra au passif de son bilan les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée ; elle reprendra, si elles ont été constatées par la Société Absorbée, les provisions pour risques afférents aux opérations de crédit constituées au titre des exercices clos avant le 31 décembre 2013, et ainsi que les provisions prévues par la réglementation des entreprises d'assurances et de réassurance ;
- e) La Société Absorbante inscrira au passif de son bilan la provision pour hausse des prix figurant dans les écritures de la Société Absorbée et qui était afférente aux éléments transférés, en distinguant le montant des dotations de chaque exercice et rattachera ultérieurement ces dotations à ses bénéfices imposables dans les mêmes conditions qu'auraient dû le faire la Société Absorbée ;
- f) La Société Absorbante, reprendra au passif de son bilan la réserve spéciale créée par la Société Absorbée pour porter la provision pour fluctuation des cours constituée avant le 1^{er} janvier 1998 ;
- g) La Société Absorbante, reprendra au passif de son bilan la réserve spéciale des plus-values à long terme que la Société Absorbée aura choisi de maintenir à son bilan ;
- h) La Société Absorbante, se substituera à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;
- i) La Société Absorbante, calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ;

II. OBLIGATIONS DECLARATIVES

Pour l'application du régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts, les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts.

III. PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONSTRUCTION

Conformément à la documentation administrative BOI-TPS-PEEC-40 n°280, la fusion étant placée sous le régime spécial visé à l'article 210 A du code général des impôts, la Société Absorbante s'engage à prendre à sa charge l'obligation d'investir qui incombe à la Société Absorbée à raison des salaires versés depuis le 1er janvier 2021, en application de l'engagement joint à la déclaration fiscale de cession. En contrepartie de cet engagement, la Société Absorbante bénéficie du report des éventuels excédents d'investissement de la Société Absorbée

IV. PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE

La Société Absorbante fera figurer au passif de son bilan la réserve spéciale de participation correspondant aux droits des salariés liés à l'activité transférée (BOI-BIC-PTP-10-20-20 n°70).VI

V. ENREGISTREMENT

Le présent projet est exonéré de droits d'enregistrement en application du décret n° 2020-623 du 22 mai 2020 relatif à l'application du régime spécial des fusions, scissions et apports partiels d'actif aux opérations entre certaines sociétés liées. Les formalités de dépôt seront accomplies par la Société Absorbante.

VI. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

- a) Les représentants de la Société Absorbée et de la Société Absorbante constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. Par conséquent les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA. Conformément aux dispositions légales susvisées, commentées au BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

En outre, la Société Absorbante continuera la personne de la Société Absorbée pour l'application des articles 266, 1-e, 268 et 297 A du Code général des impôts relatif aux opérations taxables sur la marge.

Si les sociétés participant à la fusion souhaitent que le crédit de TVA déductible dont dispose la Société Absorbée soit transféré à la Société Absorbante.

- b) La Société Absorbante déclare qu'elle demandera le remboursement du crédit de taxe déductible dont est titulaire la Société Absorbée, en application de la documentation administrative. BOI-TVA-DED-50-20-20 n°130.

HUITIEME PARTIE

I. FORMALITES ET POUVOIRS

- La Société Absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- La Société Absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- La Société Absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- La Société Absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

II. DESISTEMENT

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante aux termes du

présent acte. En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée pour quelque cause que ce soit.

III. REMISE DE TITRES

Il sera remis à la Société Absorbante, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des actions et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la Société Absorbée à la Société Absorbante

IV. FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

V. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

VI. POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

VII. SIGNATURE ELECTRONIQUE

De convention expresse valant convention sur la preuve au sens de l'article 1368 du Code civil, les Parties sont convenues de signer le Contrat électroniquement au moyen du service DocuSign (www.docusign.com), les Parties s'accordant à reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une signature manuscrite et à conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes par le service DocuSign, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil. Chacune des Parties s'engage, en conséquence, à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du Contrat signé sous forme électronique.

Signé électroniquement au moyen du procédé DocuSign, le 11/29/2022 _____

DocuSigned by:

CA9B21EEF4B44C1.....

Financière Java

Représentée par Jacques Benhamou

En qualité de représentant légal de la société Jems Sud Est (Absorbée), de la société Jems Datafactory (Absorbante), de la société Jems SAS (Société Mère)

Annexes :

Annexe 1 - Comptes de la Société Absorbante et de la Société Absorbée au 31/12/2021 ;

Annexe 2 - Situation intermédiaire de la Société Absorbante et de la Société Absorbée au 30/9/2022



JEMS DATAFACTORY

8 Rue de l'hôtel de ville

9220 Neuilly-sur-Seine

47835868200068

Certifié conforme à l'original
Par le 05/05/2022

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'Z' shape with a loop at the end.

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021

Sommaire

BILAN

Bilan Actif

Bilan Passif

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat première partie

Compte de résultat seconde partie

ANNEXE

Immobilisation

Amortissements

Provisions inscrites au bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Composition du capital social

Ventilation du chiffre d'affaires net

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Engagements financiers

Effectif moyen

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Bilan



Bilan Actif

JEMS DATAFACTORY

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 11/03/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	12 866	12 866		
Fonds commercial	874 043		874 043	874 043
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	886 909	12 866	874 043	874 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	272 741	258 999	13 742	17 376
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	272 741	258 999	13 742	17 376
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 683		32 683	29 644
TOTAL immobilisations financières :	32 683		32 683	29 644
ACTIF IMMOBILISÉ	1 192 333	271 866	920 468	921 063

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	9 164 834		9 164 834	8 659 101
Autres créances	12 632 132		12 632 132	9 177 838
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	21 796 965		21 796 965	17 836 939
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 306 887		11 306 887	3 899 082
Charges constatées d'avance	54 826		54 826	61 719
TOTAL disponibilités et divers :	11 361 713		11 361 713	3 960 801
ACTIF CIRCULANT	33 158 679		33 158 679	21 797 740

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	34 351 012	271 866	34 079 147	22 718 803
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

JEMS DATAFACTORY

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 11/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 389 400	389 400	389 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 816	20 816
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	38 940	38 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 553	67 553
Report à nouveau	13 289 896	5 474 246
Résultat de l'exercice	5 281 306	5 909 218
TOTAL situation nette :	19 087 911	11 900 173
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	19 087 911	11 900 173

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	30 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 000	

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	344 832	400 000
Emprunts et dettes financières divers		135 642
TOTAL dettes financières :	344 832	535 642
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 843 989	4 411 994
Dettes fiscales et sociales	6 177 047	4 986 242
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	237 625	324 836
TOTAL dettes diverses :	13 258 662	9 723 072
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 357 742	559 916
DETTES	14 961 235	10 818 630

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	34 079 147	22 718 803
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

JEMS DATAFACTORY

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 11/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	2 260 916	20 000	2 280 916	2 592 802
Production vendue de biens				
Production vendue de services	44 853 168	388 307	45 241 475	36 459 127
Chiffres d'affaires nets	47 114 084	408 307	47 522 391	39 051 929

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 166	7 350
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			81 980	109 211
Autres produits			21	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			47 625 558	39 168 498

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 893 376	2 106 266
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			18 348 874	13 666 120
TOTAL charges externes :			20 242 251	15 772 386
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			757 633	675 751
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			16 254 336	12 226 047
Charges sociales			7 390 809	5 694 384
TOTAL charges de personnel :			23 645 145	17 920 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			36 779	21 598
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			66 779	21 598
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 007	147
CHARGES D'EXPLOITATION			44 717 815	34 390 313

RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 907 743	4 778 185
--------------------------------	--	--	------------------	------------------

Compte de Résultat (Seconde Partie)

JEMS DATAFACTORY

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 11/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 907 743	4 778 185
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	78 962	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 304	17 787
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	80 266	17 787
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 424	8 440
Différences négatives de change	2 942	22 287
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 366	30 727
RÉSULTAT FINANCIER	67 900	(12 940)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 975 643	4 765 245
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 882
Produits exceptionnels sur opérations en capital	873	12 390
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	873	18 272
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	76 257	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150	11 222
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	76 407	11 222
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(75 534)	7 050
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	213 392	615 176
Impôts sur les bénéfices	(2 594 590)	(1 752 099)
TOTAL DES PRODUITS	47 706 697	39 204 557
TOTAL DES CHARGES	42 425 391	33 295 339
BÉNÉFICE OU PERTE	5 281 306	5 909 218

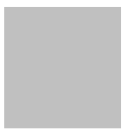


JEMS SUD EST

10 Boulevard Larius Vivier Merle

69393 LYON

89754157900016



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



Sommaire

BILAN

Bilan Actif

Bilan Passif

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat première partie

Compte de résultat seconde partie

ANNEXE

Immobilisation

Amortissements

Provisions inscrites au bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Composition du capital social

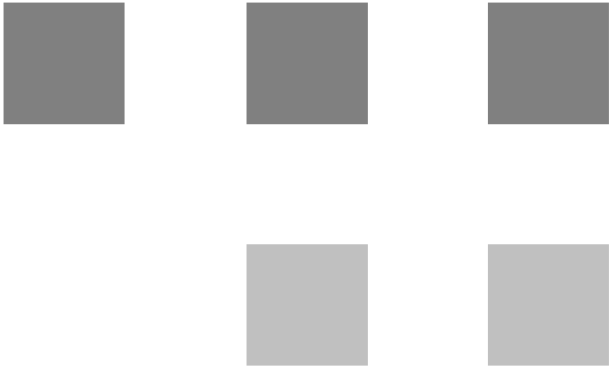
Engagements financiers

Effectif moyen

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société



Bilan



Bilan Actif

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	
TOTAL immobilisations financières :	250		250	
ACTIF IMMOBILISÉ	250		250	

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	152 437		152 437	
Autres créances	25 446		25 446	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	177 883		177 883	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 635		79 635	
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	79 635		79 635	
ACTIF CIRCULANT	257 517		257 517	

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

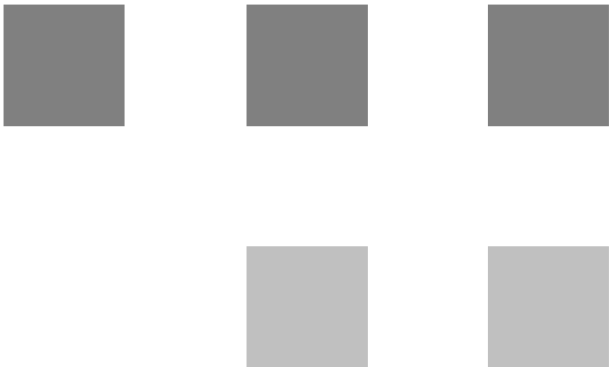
TOTAL GÉNÉRAL	257 767		257 767	
---------------	---------	--	---------	--

Bilan Passif**JEMS SUD EST**

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 07/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 60 000	60 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(371 172)	
TOTAL situation nette :	(311 172)	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(311 172)	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145	
Emprunts et dettes financières divers	350 000	
TOTAL dettes financières :	350 145	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 634	
Dettes fiscales et sociales	179 161	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	218 794	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	568 939	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	257 767	

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)**JEMS SUD EST**

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 07/03/22
 Devise d'édition EURO

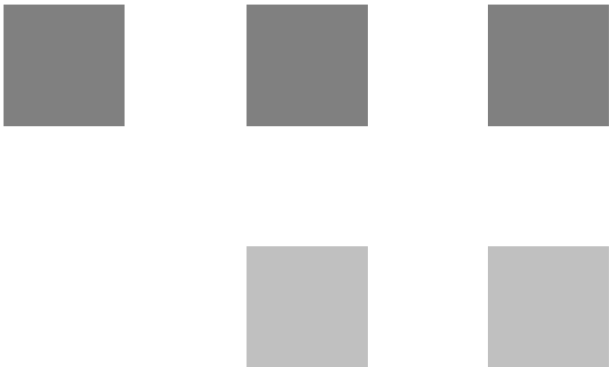
RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	547 211	12 762	559 972	
Chiffres d'affaires nets	547 211	12 762	559 972	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			559 974	
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			203 450	
TOTAL charges externes :			203 450	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 032	
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			515 293	
Charges sociales			215 208	
TOTAL charges de personnel :			730 501	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7	
CHARGES D'EXPLOITATION			944 991	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(385 017)	

Compte de Résultat (Seconde Partie)**JEMS SUD EST**

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 07/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(385 017)	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 285 230 1 515	
RÉSULTAT FINANCIER	(1 515)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(386 532)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(15 360)	
TOTAL DES PRODUITS	559 974	
TOTAL DES CHARGES	931 146	
BÉNÉFICE OU PERTE	(371 172)	

Annexe



JEMS SUD-EST

Sociétés par actions simplifiée

Au capital de 60.000 €

Siège social : 10 Boulevard Larius Vivier Merle 69393 LYON

RCS LYON 897 541 579

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 257 767 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 371 172 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 9 mois, couvrant la période du 24/03/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Il s'agit du 1^{er} exercice social.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La Société a été créée le 24 mars 2021. Elle couvre les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Côte d'Azur.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Néant

JEMS SUD-EST
Sociétés par actions simplifiée
Au capital de 60.000 €
Siège social : 10 Boulevard Larius Vivier Merle 69393 LYON
RCS LYON 897 541 579

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

JEMS SUD-EST

Sociétés par actions simplifiée

Au capital de 60.000 €

Siège social : 10 Boulevard Larius Vivier Merle 69393 LYON

RCS LYON 897 541 579

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES

Néant

Immobilisations

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			250
TOTAL immobilisations financières :			250
TOTAL GÉNÉRAL			250

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			250	
TOTAL immobilisations financières :			250	
TOTAL GÉNÉRAL			250	

Amortissements

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				

TOTAL GÉNÉRAL				
---------------	--	--	--	--

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
---------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan**JEMS SUD EST**

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 07/03/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	250		250
TOTAL de l'actif immobilisé :	250		250
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	152 437	152 437	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 600	2 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	15 360	15 360	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	6 178	6 178	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 308	1 308	
TOTAL de l'actif circulant :	177 883	177 883	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	178 133	177 883	250
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	145	145		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 634	39 634		
Personnel et comptes rattachés	51 856	51 856		
Sécurité sociale et autres organismes	71 386	71 386		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	43 643	43 643		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 276	12 276		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	350 000	350 000		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	568 939	568 939		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Produits à Recevoir

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	12 217
TOTAL	12 217

Charges à Payer

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 308
Dettes fiscales et sociales	77 231
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	145
Autres dettes	
TOTAL	78 683

Charges et Produits Constatés d'Avance

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	6000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6000	10

Engagements Financiers

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

TOTAL	
-------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Effectif Moyen

JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	11	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

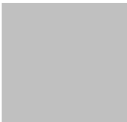
JEMS SUD EST

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 07/03/22
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FINANCIERE JAVA	SAS	36 462 201	4 RUE DE MARIVAUX 75002 PARIS

Sommaire

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultat première partie
- Compte de résultat seconde partie



JEMS DATAFACTORY

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	12 866	12 866		
Fonds commercial	874 043		874 043	874 043
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	886 909	12 866	874 043	874 043
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	272 741	269 228	3 513	6 694
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	272 741	269 228	3 513	6 694
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 683		32 683	30 200
TOTAL immobilisations financières :	32 683		32 683	30 200
ACTIF IMMOBILISÉ	1 192 333	282 094	910 240	910 937

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	13 825 160	62 534	13 762 626	9 603 615
Autres créances	16 192 418		16 192 418	11 431 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	30 017 578	62 534	29 955 044	21 035 280
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 542 778		2 542 778	5 270 166
Charges constatées d'avance	18 874		18 874	72 833
TOTAL disponibilités et divers :	2 561 651		2 561 651	5 342 999
ACTIF CIRCULANT	32 579 229	62 534	32 516 695	26 378 279

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	33 771 563	344 628	33 426 935	27 289 216
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

JEMS DATAFACTORY

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 389 400	389 400	389 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	20 816	20 816
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	38 940	38 940
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 553	67 553
Report à nouveau	11 571 202	11 383 464
Résultat de l'exercice	4 211 620	3 961 185
TOTAL situation nette :	16 299 531	15 861 358
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		(7)
CAPITAUX PROPRES	16 299 531	15 861 352

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	30 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 000	

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	287 020	363 967
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	287 020	363 967
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 487 480	5 587 575
Dettes fiscales et sociales	7 469 062	5 004 092
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	387 325	251 201
TOTAL dettes diverses :	16 343 867	10 842 868
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	466 516	221 029
DETTES	17 097 403	11 427 864

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	33 426 935	27 289 216
----------------------	-------------------	-------------------

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
Ventes de marchandises	832 938		832 938	916 037
Production vendue de biens				
Production vendue de services	40 369 117		40 369 117	30 890 752
Chiffres d'affaires nets	41 202 055		41 202 055	31 806 789
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 000	2 500
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				25 662
Autres produits			12	8
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 211 067	31 834 960
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			676 683	689 502
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			17 380 437	13 057 879
TOTAL charges externes :			18 057 120	13 747 382
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			645 715	475 031
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			13 485 661	10 491 310
Charges sociales			6 147 803	4 800 918
TOTAL charges de personnel :			19 633 463	15 292 228
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 228	11 648
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			62 534	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			72 762	11 648
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 996	7
CHARGES D'EXPLOITATION			38 412 057	29 526 296
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 799 010	2 308 664

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2022	Net (N-1) 30/09/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 799 010	2 308 664
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	112 846	58 037
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	127	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	610	1 087
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	113 584	59 124
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 352	7 490
Différences négatives de change	6 484	2 198
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	27 836	9 689
RÉSULTAT FINANCIER	85 748	49 435
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 884 758	2 358 098
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	359 665	178 589
Impôts sur les bénéfices	(1 686 528)	(1 781 676)
TOTAL DES PRODUITS	41 324 651	31 894 083
TOTAL DES CHARGES	37 113 031	27 932 898
BÉNÉFICE OU PERTE	4 211 620	3 961 185

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 30/09/2022	Net N-1 30/09/2021	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	250,00		250,00	250,00	0,00	
27500000 Dépôts et cautionnements ver	250,00		250,00	250,00		
TOTAL (II)	250,00		250,00	250,00	0,00	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Clients et comptes rattachés	257 948,53		257 948,53	130 621,22	127 327,31	97,48
41100000 Clients France	135 736,56		135 736,56	72 221,70	63 514,86	87,94
41115000 Clients France interco	32 524,20		32 524,20	44 895,60	-12 371,40	-27,56
41810000 Clients FAE	89 687,77		89 687,77	13 503,92	76 183,85	564,16
Autres créances	49 419,26		49 419,26	34 561,45	14 857,81	42,99
40110000 Fournisseurs France FG	1 308,00		1 308,00	1 558,00	-250,00	-16,05
42500000 Personnel Avances et Acompt	2 600,00		2 600,00	2 600,00		
43870000 Personnel CPAM-IJSS	1 250,00		1 250,00		1 250,00	
44411000 CIR	26 880,00		26 880,00		26 880,00	
44566000 TVA déductible sur ABS	14 678,26		14 678,26	30 185,45	-15 507,19	-51,37
44586000 TVA FAR	2 703,00		2 703,00	218,00	2 485,00	1139,91
Divers						
Disponibilités	5 840,17		5 840,17	30 458,63	-24 618,46	-80,83
51200014 CAISSE EPARGNE	5 840,17		5 840,17	30 458,63	-24 618,46	-80,83
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	313 207,96		313 207,96	195 641,30	117 566,66	60,09
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	313 457,96		313 457,96	195 891,30	117 566,66	60,02

Bilan des Comptes

JEMS SUD EST

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 30/09/2022	Net N-1 30/09/2021	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	60 000,00	60 000,00	0,00	
10130000 Capital	60 000,00	60 000,00		
Report à nouveau	-371 171,53		-371 171,53	
11900000 Report à nouveau (débiteur)	-371 171,53		-371 171,53	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-342 237,44	-271 980,73	-70 256,71	-25,83
TOTAL (I)	-653 408,97	-211 980,73	-441 428,24	-208,24
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	294,91	87,54	207,37	236,89
51860000 Intérêts courus	294,91	87,54	207,37	236,89
Emprunts et dettes financières divers	454 551,64	200 601,32	253 950,32	126,59
45510010 C/C FINANCIERE JAVA	450 000,00	200 000,00	250 000,00	125,00
45580000 INTERETS COURUS C/C	4 551,64	601,32	3 950,32	656,94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 633,71	29 964,10	71 669,61	239,18
40110000 Fournisseurs France FG	7 311,97	1 518,84	5 793,13	381,42
40115000 Fournisseurs France Interco	78 103,74	26 887,26	51 216,48	190,49
40800000 Fournisseurs FAR SST	11 760,00		11 760,00	
40810000 Fournisseurs FAR FG	4 458,00	1 558,00	2 900,00	186,14
Dettes fiscales et sociales	360 057,24	177 219,07	182 838,17	103,17
42100000 Personnel Rémunérations dues	582,30		582,30	
42110000 Personnel Frais à verser	4 930,17	1 650,32	3 279,85	198,74
42820000 Provision CP	75 153,90	32 445,05	42 708,85	131,63
42830000 Provision Prime	45 236,11	6 131,73	39 104,38	637,74
42840000 Prov Participation des salariés	25 984,00	4 531,00	21 453,00	473,47
43100000 Urssaf	49 937,86	23 355,51	26 582,35	113,82
43720000 Retraite	15 300,50	14 426,80	873,70	6,06
43750000 Mutuelle - Prévoyance	10 957,53	7 056,43	3 901,10	55,28
43820000 Provision Charge CP	32 316,18	13 951,37	18 364,81	131,63
43830000 Provision Charge Prime	19 451,53	2 636,64	16 814,89	637,74
43860000 Organismes - Autres charges à payer	5 197,00	906,00	4 291,00	473,62
44210000 Impots et taxes recouvrables sur de	7 617,34	3 875,40	3 741,94	96,56
44571200 TVA collectee à 20%	37 868,14	59 697,85	-21 829,71	-36,57
44587000 TVA FAE	14 947,96	2 250,65	12 697,31	564,16
44861000 Taxe Formation	238,13	1 962,54	-1 724,41	-87,87
44862000 Taxe Apprentissage	1 268,80	1 025,95	242,85	23,67
44863000 Taxe Construction	4 283,88		4 283,88	
44866000 CVAE CFE	8 595,52	1 264,49	7 331,03	579,76
44868000 Taxes diverses	190,39	51,34	139,05	270,84
Autres dettes	50 329,43		50 329,43	
41115000 Clients France interco	50 329,43		50 329,43	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	966 866,93	407 872,03	558 994,90	137,05
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	313 457,96	195 891,30	117 566,66	60,02

Detail des Comptes

JEMS SUD EST

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 30/09/2022	Net N-1 30/09/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	14 800,00		14 800,00	
70720000 Ventes France	14 800,00		14 800,00	
Production vendue de services	1 584 235,85	322 504,45	1 261 731,40	391,23
70610000 Prestations France	702 709,27	101 752,52	600 956,75	590,61
70610020 P.S. JEMS SAS	166 484,25		166 484,25	
70610030 P.S. JEMS DATAFACTORY	692 710,45	77 580,00	615 130,45	792,90
70610050 P.S. JEMS FINANCIAL	9 945,00	130 410,00	-120 465,00	-92,37
70630020 P.S. JEMS SWITZERLAND	12 386,88	12 761,93	-375,05	-2,94
Chiffres d'affaires nets	1 599 035,85	322 504,45	1 276 531,40	395,82
Autres produits	6,04	0,54	5,50	1018,52
75800000 Produits divers	6,04	0,54	5,50	1018,52
Total des produits d'exploitation (I)	1 599 041,89	322 504,99	1 276 536,90	395,82
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	14 800,00		14 800,00	
60710000 Achats Licences France	14 800,00		14 800,00	
Autres achats et charges externes	424 613,85	162 600,22	262 013,63	161,14
60410020 P.S. JEMS SAS		4 050,00	-4 050,00	-100,00
60410030 P.S. JEMS DATAFACTORY	243 641,09	10 786,97	232 854,12	2158,66
60410060 P.S. BROCELIA		2 915,09	-2 915,09	-100,00
60410080 P.S. JEMS OCCITANIE		11 827,12	-11 827,12	-100,00
60630000 Fournitures Petits Equipements	59,32		59,32	
60640000 Fournitures Administratives	47,07		47,07	
60650000 Fournitures Informatiques	157,94		157,94	
61310004 Locations Diverses	950,00	1 446,17	-496,17	-34,31
61540000 Entretien Véhicules	79,00		79,00	
61810000 Documentations	300,00		300,00	
62210010 FG FINANCIERE JAVA	27 415,00	5 905,00	21 510,00	364,27
62210020 FG JEMS SAS	113 387,00	113 067,45	319,55	0,28
62260003 Honoraires Divers	3 500,00		3 500,00	
62510000 Frais de Déplacements	28 873,51	10 740,16	18 133,35	168,84
62570000 Réception	4 838,63	1 332,22	3 506,41	263,20
62700000 Frais Bancaires	1 365,29	530,04	835,25	157,58
Impôts, taxes et versements assimilés	35 882,22	5 692,88	30 189,34	530,30
63120000 Taxe Apprentissage	6 473,35	1 745,53	4 727,82	270,85
63130000 Taxe Formation	11 854,30	2 631,52	9 222,78	350,47
63320000 Formation salariés	3 952,11		3 952,11	
63340000 Taxe Construction	4 283,88		4 283,88	
63360000 Taxe Adessat	190,39	51,34	139,05	270,84
63511000 CVAE	6 287,19	1 264,49	5 022,70	397,21
63580000 Taxes Diverses	2 841,00		2 841,00	
Salaires et traitements	1 023 558,89	295 272,84	728 286,05	246,65
64110000 Salaires Appointements	902 204,38	238 838,94	663 365,44	277,75
64112000 Salaires Primes	49 733,01	17 857,12	31 875,89	178,51
64117000 Indemnités de Transport	1 691,32		1 691,32	
64120000 Provision CP	34 878,45	32 445,05	2 433,40	7,50
64130000 Provision Prime	36 301,73	6 131,73	30 170,00	492,03
64132000 Provision IJSS - IJP	-1 250,00		-1 250,00	
Charges sociales	422 394,10	125 553,08	296 841,02	236,43
64510000 Cotisations URSSAF	222 672,11	62 352,93	160 319,18	257,12
64511000 Forfait social / participation	5 197,00	906,00	4 291,00	473,62
64520000 Cotisations POLE EMPLOI	39 981,65	10 781,25	29 200,40	270,84
64530000 Cotisations Retraites	78 941,42	24 522,50	54 418,92	221,91
64540000 Cotisations Mutuelle	9 813,26	2 032,54	7 780,72	382,81
64550000 Cotisations Prévoyance	10 947,89	2 589,84	8 358,05	322,72
64581000 Provision Charges CP	14 997,74	13 951,37	1 046,37	7,50
64585000 Provision Charges Prime	15 609,75	2 636,64	12 973,11	492,03
64700000 Chèque Déjeuner	22 760,80	4 482,24	18 278,56	407,80
64720000 Chèque Déjeuner Frais	347,48	207,77	139,71	67,24
64750000 Cotisations Médecine du travail	1 125,00	1 090,00	35,00	3,21
Dotation d'exploitation				
Autres charges	5,00	4,71	0,29	6,16

Detail des Comptes

JEMS SUD EST

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 30/09/2022	Net N-1 30/09/2021	Variation	
			En valeur	En %
65800000 Charges diverses	5,00	4,71	0,29	6,16
Total des charges d'exploitation (II)	1 921 254,06	589 123,73	1 332 130,33	226,12
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-322 212,17	-266 618,74	-55 593,43	-20,85
Opérations en commun				
Produits financiers				
Différences positives de change		-229,67	229,67	100,00
76600000 Gains de change		-229,67	229,67	100,00
Total des produits financiers (V)		-229,67	229,67	100,00
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	4 551,64	601,32	3 950,32	656,94
66130010 Intérêts C/C FINANCIERE JAVA	4 551,64	601,32	3 950,32	656,94
Différences négatives de change	1 009,63		1 009,63	
66600000 Pertes de change	1 009,63		1 009,63	
Total des charges financières (VI)	5 561,27	601,32	4 959,95	824,84
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-5 561,27	-830,99	-4 730,28	-569,23
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-327 773,44	-267 449,73	-60 323,71	-22,56

Détail des Comptes

JEMS SUD EST

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net	Net N-1	Variation	
	30/09/2022	30/09/2021	En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Participation des salariés aux Rt de l'ent (IX)	25 984,00	4 531,00	21 453,00	473,47
69100000 Participation des salariés	25 984,00	4 531,00	21 453,00	473,47
Impôts sur les bénéfices * (X)	-11 520,00		-11 520,00	
69910000 Produits - CIR	-11 520,00		-11 520,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 599 041,89	322 275,32	1 276 766,57	396,17
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 941 279,33	594 256,05	1 347 023,28	226,67
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-342 237,44	-271 980,73	-70 256,71	-25,83